

GENERAL PARIS DE BOLLARDIERE

(1907-1986)

Celui qui a dit Non !



Officier de Légion, ancien combattant de la France Libre, Compagnon de la Libération, Jacques Pâris de Bollardière est le plus jeune général de l'armée française lorsqu'il est envoyé en Algérie en juillet 1956. Promoteur sur le terrain de l'action sociale plutôt que de la chasse aux rebelles – il est un admirateur de Lyautey -, il sympathise avec l'un de ses cadres, le journaliste Jean-Jacques Servan-Schreiber, qu'il utilise comme agent de renseignement et de communication. Démotivé par l'inefficacité de la répression et heurté dans ses convictions chrétiennes par certaines pratiques au sein de la troupe, il demande à être relevé de son commandement. Rentré en France, il s'exprime publiquement au sein du magazine *l'Express* contre l'usage de la torture – « ce dialogue dans l'horreur » qui, selon lui, « dégrade celui qui l'inflige plus encore que celui qui la subit » - dans la menée des interrogatoires de fellaghas et pour cela, il est condamné par sa hiérarchie le 15 avril 1957 à une peine de soixante jours de forteresse.

Néanmoins, il poursuit momentanément sa carrière militaire dans les états-majors mais loin de l'Algérie : au Gabon puis en Allemagne. L'annonce du putsch d'Alger le fait démissionner, ce qui lui vaut d'être menacé par l'OAS. Il commence alors une carrière dans la construction navale et débute un militantisme pacifiste qui l'anima jusqu'à ses derniers jours.

Le choix de donner le nom du général Pâris de Bollardière, héraut de l'honneur, à un carrefour situé à proximité de l'Ecole militaire, témoignait sans doute d'une volonté politique de restaurer l'image de l'armée française malmenée par la question de la torture durant la guerre d'Algérie.